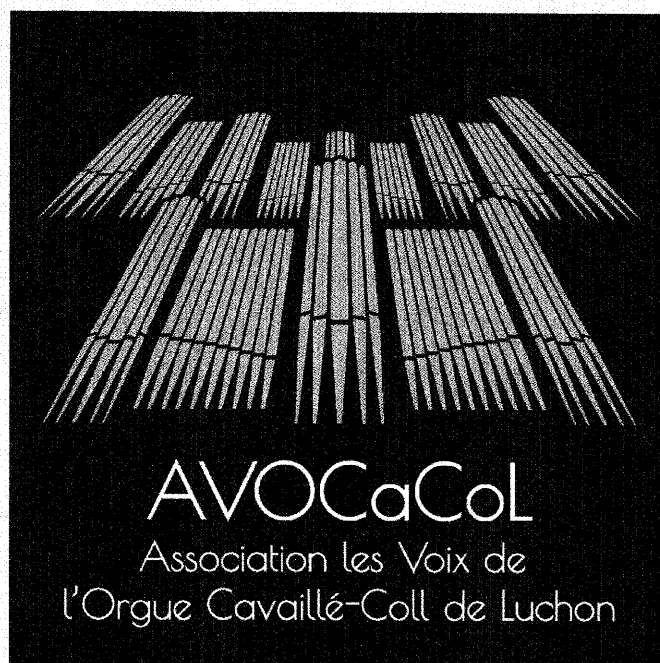
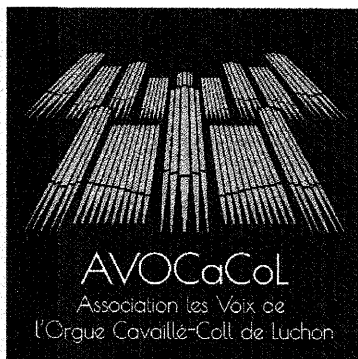




Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire 11 Janvier 2025

Association régie par la Loi de 1901
Enregistrée à la sous-préfecture de Saint-Gaudens le 12 juillet 2010
Publiée au Journal Officiel le 10 juillet 2010
Association reconnue d'intérêt général.
Identification RNA : W312001916 SIRET : 530 780 790 000 16
Siège social : 7, Avenue Carnot 31110 Bagnères de Luchon
Mail : contact@avocacol.com Site Internet : www.avocacol.com



Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire 11 Janvier 2025

Le 11 Janvier 2025, à 15h00, les membre de l'Association les Voix de l'Orgue Cavaillé-Coll de Luchon (AVOCaCoL) sur convocation du Président se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social de l'Association : 7 Avenue Carnot, 31110 Bagnères-de-Luchon.

L'ordre du jour était le suivant :

Point 1 : Rapport moral du Président.

Point 2 : Rapport Financier du Trésorier.

Point 3 : Élection du Bureau exécutif pour la mandature 2025-2027

Point 4 : Montant des cotisations pour l'année 2026

Point 5 : Présentation des spectacles de la saison 2025

Point 6 : Appel à bénévolat pour la saison 2025

Point 7 : Questions diverses

Handwritten signature and initials: "EL" followed by a stylized flourish.

Le Président Erwan Letertre ouvre la séance à 15h10.

Le Président remercie toutes les personnes présentes, nous étions 21 dans la salle de réunion, et présente à tous ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2025.

Le Président passe ensuite la parole au Secrétaire pour aborder les différents points mis à l'ordre du jour.

Point 1 : Rapport Moral du Président.

La saison 2024 s'est déroulée bien au-delà de nos espérances en terme de fréquentation du public. On peut dire qu'elle a été exceptionnelle et que chacun des concerts a été un véritable succès. Les duos « orgue et guitare », « orgue et piano » et « orgue et dessins », très appréciés, ont montré notre volonté de diversification. Quant au ciné-concert il est devenu incontournable dans notre programmation, il fait maintenant partie de l'ADN de l'association.

Rapprocher les dates des concerts s'est révélé positif et cela va être renforcé avec la saison 2025 où les huit concerts programmés seront proposés entre le 26 juillet et le 16 août.

L'idée, déjà évoquée par le passé, est de transformer notre saison en un véritable festival d'orgue.

Avec un char fleuri, l'AVOCACOL a également été présente à la traditionnelle Fête des Fleurs qui s'est déroulée le dimanche 25 août.

Le Président Erwan Letertre termine son allocution en remerciant très chaleureusement Eric Azémar, Maire de Luchon, et à travers lui son Conseil municipal, pour l'intérêt qu'il porte à la fois à notre Cavaillé-Coll en dégageant les sommes nécessaires à son bon entretien, et à notre association qui est soutenue financièrement par une subvention importante.

Après cette présentation, l'Assemblée passe au vote.

Résolution n° 1 :

Le Rapport Moral du Président est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Point 2 : Rapport Financier du Trésorier

Notre Trésorier, Gérard Brillet présente en détail les comptes de l'association. Nous vous en proposons ici une synthèse.

Au 31 décembre 2024 le solde de notre trésorerie était de 7.950 euros.

Le montant des dépenses en 2024 s'est élevé à un peu plus de 25.000 euros, les principaux postes ont été l'augmentation des honoraires avec des concerts à deux artistes, des frais de location de matériel, l'achat de matériel audiovisuel pour anticiper notre saison 2025 et enfin par un renforcement de notre communication pour 2025 avec la réalisation par des professionnels de captations-vidéos (Alma Bettancourt et Martin Jaspard, Olivier Penin, Erwan Letertre) dont 50% ont été réglés sur le budget 2024.

CP EL EB

Les recettes se sont élevées à un peu plus de 26.000 euros.

Elles proviennent de la billetterie (en augmentation), des subventions (en diminution), des cotisations des adhérents et mécènes (en augmentation) et du mécénat d'entreprise (en augmentation).

Les recettes et les dépenses 2024 font apparaître un résultat d'exploitation positif de 1.117 euros.

Après cette présentation et les réponses aux différentes questions, le Président remercie Gérard Brillet pour tout son travail au cours de l'année et pour sa présentation aujourd'hui.

L'Assemblée passe ensuite au vote.

Résolution n°2 :

Le Rapport Financier du Trésorier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.
L'Assemblée donne quitus au Bureau exécutif pour sa gestion de l'exercice 2024.

À la suite de ce vote, le Trésorier dit quelques mots sur le budget prévisionnel 2025 qui se monte à 50.000 euros. Il tient compte de l'offre de concerts 2025 qui est inédite ainsi que de toutes les demandes d'aides et de subventions qui ont été adressées, mais en restant très prudent quant aux montants qui seront réellement versés.

Point 3 : Élection du Bureau exécutif pour la mandature 2025 - 2027.

Lors de l'AGO du 21 janvier 2022 le Bureau exécutif composé du Président Erwan Letertre, du Secrétaire Guillaume Timal et de la Trésorière Claude Coret a été renouvelé pour une durée de trois ans conformément à l'article 10 de nos Statuts adoptés le 21 janvier 2022.
Le mandat de ce Bureau se termine fin 2024.

A la suite de la démission de Claude Coret, Gérard Brillet a été élu Trésorier le 28 avril 2023 lors de l'AGO pour un mandat se terminant fin 2024 conformément à l'article 10 des statuts adoptés le 21 janvier 2022.

En ce début 2025 l'Assemblée est donc appelée à élire le nouveau Bureau exécutif qui travaillera pour la mandature 2025-2026-2027.

Un appel à candidatures a été lancé lors de l'envoi de la convocation le 16 décembre 2024 mais aucun nouveau candidat ne s'est manifesté.

Élection du Président

Monsieur Erwan LETERTRE se propose.

L'Assemblée passe au vote.

CV EL GB

Monsieur Erwan LETERTRE est élu Président de l'AVOCaCoL à l'unanimité des présents et représentés.

Élection du Trésorier

Monsieur Gérard BRILLET se propose.
L'Assemblée passe au vote.

Monsieur Gérard BRILLET est élu Trésorier de l'AVOCaCoL à l'unanimité des présents et représentés.

Élection du Secrétaire

Monsieur Guillaume TIMAL se propose.
L'Assemblée passe au vote.

Monsieur Guillaume TIMAL est élu Secrétaire de l'AVOCaCoL à l'unanimité des présents et représentés.

Le nouveau Bureau exécutif remercie l'Assemblée de la confiance renouvelée qu'elle vient de lui témoigner.

Le Bureau exécutif de l'AVOCaCoL, pour la mandature 2025-2026-2027, est ainsi composé à la date du 21 Janvier 2025 :

**PRESIDENT : Monsieur Erwan LETERTRE
TRESORIER : Monsieur Gérard BRILLET
SECRETAIRE : Monsieur Guillaume TIMAL**

Sauf imprévu ou événement extraordinaire, ce Bureau exécutif sera donc à renouveler lors de notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra début 2027.

Point 4 : Montant de la cotisation pour l'année 2026

Proposition pour 2026 des cotisations « adhésion ou mécénat » des particuliers :

Adhésion simple : 25 €
Adhésion de Soutien : 50 €
Mécénat à partir de 100 € avec reçu fiscal

Proposition pour 2026 des dons pour le « Mécénat Entrepreneur » :

Mécénat d'entreprise : à partir de 200 € avec reçu fiscal.

L'Assemblée passe au vote sur les différents montants des adhésions et des mécénats.

Ces montants sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité des présents et représentés.

Résolution n°4

Pour l'exercice 2026, les montants des cotisations et des mécénats sont ainsi fixés :

Adhésion simple : 25€

Adhésion de soutien : 50€

Mécénat de particulier avec reçu fiscal : à partir de 100 €

Mécénat d'entreprise avec reçu fiscal : à partir de 200€

Point 5 : Présentation des spectacles de la saison 2025

26 Juillet : Olivier LATRY Orgue.

5 Août : Jean-Baptiste DUPONT Ciné-Concert « Metropolis ».

7 Août : Baptiste-Florian MARLE-OUVRARD Orgue.

8 Août : Rhoda SCOTT orgue Hammond, et son Lady Quartet, batterie et saxophones.

9 Août : Alma BETTANCOURT, Orgue et Martin JASPARD, Piano.

12 Août : Olivier PENIN Orgue.

14 Août : Elisabeth AMALRIC et Erwan LETERTRE Orgue à deux et quatre mains.

16 Août : David Cassan Orgue.

Le concert donné à Luchon par Elisabeth Amalric et Erwan Letertre sera également donné à Saint-Bertrand-de-Comminges en clôture de son festival qui se déroulera du 27 juillet au 31 août et qui fêtera cette année ses 50 ans.

Point 6 : Appel à Bénévolat pour la saison 2025, du 5 au 16 août.

L'Association a besoin de volontaires pour aider à l'accueil/billetterie, à la mise en place du matériel technique, des bancs, au service du Pot de l'Amitié après le concert, ainsi que pour la distribution des flyers et l'affichage.

Le Président demande à ceux qui peuvent venir aider de s'inscrire auprès du Secrétaire à la fin de l'assemblée.

Vingt personnes présentes se sont proposées auxquelles se joignent deux autres par écrit. Quelles en soit ici vivement remerciées.

Point 7 : Questions diverses

Aucune question particulière n'est posée.

Le Président Erwan Letertre en profite pour présenter l'idée de la création d'une fabrique.
Il ne s'agit encore que d'un projet mais sur lequel il travaille depuis quelques temps avec passion.

Les fabriques d'églises sont régies par le décret du 30 décembre 1809, complété et modifié à de nombreuses reprises et, en dernier lieu, par le décret du 18 mars 1992.

Ce sont des établissements publics, dotés de la personnalité juridique de droit public, chargés de veiller à l'entretien des édifices culturels (l'église mais aussi le presbytère et le grand orgue) et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir.

La fabrique peut aller chercher des fonds que la mairie ou le diocèse ne peuvent apporter, sous la forme de demande de subventions auprès de l'Europe et des différentes structures nationales.

La fabrique est administrée par un conseil de 5 à 9 personnes et par un bureau.

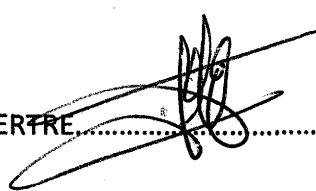
La fabrique libèrera la Mairie de la gestion quotidienne des bâtiments, église et presbytère, ainsi que de l'entretien et de la maintenance de l'orgue.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 16h30.

Le Président,

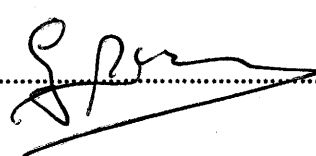
Erwan LETERTRE.....

=====



Le Trésorier,

Gérard BRILLET.....



Le Secrétaire,

Guillaume TIMAL.....

